

**ASSEMBLEE GENERALE DU 16 DÉCEMBRE 2017**

L'assemblée générale est l'occasion de relire les actions et activités proposées et réalisées et de se dire sans présomption toutefois que l'année a été riche et fructueuse en termes de propositions et dans leur variété.

Le nombre d'adhérents croit et c'est un bon baromètre.

La conséquence la plus directe est constatée sur l'activité art floral au niveau du nombre de participantes et participants. Vous remarquerez que je ne pratique pas l'écriture inclusive et que j'ai donné priorité aux participantes de sexes féminins non pas pour contrarier la règle mais simplement parce que sur cette activité la gente féminine est majoritaire. Pour ce qui est des activités autour du traitement et taille des arbres fruitiers, bouturage, là, le masculin l'emporte.

Nos membres sont heureux et ce n'est pas dû qu'à notre bon vouloir et notre bonne volonté mais c'est également dû au fait que les maires et conseils municipaux des communes de Fleury, Semoy, Chateau nous accompagnent en terme de subventions et d'une façon tout aussi indispensable en prêts de salles. Que ferions-nous avec seulement des bonnes volontés et pas de locaux ?

Les communes ont d'autres façons de nous associer, en nous invitant sur les salons tels que les trocs jardins, les forums des associations, les partenariats tel le jardin du Prieuré et répondent à nos propositions de plantations d'arbres pour lesquels nous finançons une ou plusieurs espèces selon le projet. Notre objectif : conserver et améliorer le cadre de vie et le poumon vert de nos communes et participer ainsi à éduquer l'enfance à la beauté et à la protection des végétaux.

C'est l'avenir qui est dans leurs mains.

Je reviens sur les forums de rentrée ; ils sont pour nous un moyen de discuter, de nous faire connaître. Nous avons en fait deux grands vecteurs d'inscription : les forums et le bouche à oreille grâce aux membres.

Ces membres vont bien au-delà dans leurs comportements ; ils répondent présents dès qu'on les sollicite, quid du forum, des installations de salles préalables à l'art floral.

Eh oui, pour une séance d'art floral d'une heure et demie, c'est au préalable : prévoir les réservations de salles pour l'exercice annuel suivant, en lien avec le calendrier de Catherine la fleuriste, en évitant les vacances scolaires, les ponts etc.

C'est également gérer les plannings d'inscriptions, les changements de séances et les impondérables, venir 1 heure avant le début de la séance installer les tables, plastifier, répartir les fleurs afin que chacun lorsqu'il arrive trouve son poste de travail prêt puis nettoyer et ranger.

L'équipe en place est soudée et invite d'éventuels candidats à venir la rejoindre. Sur trois postes sortants, deux personnes se représentent. La troisième nous quitte et c'est avec regret que nous la voyons partir mais c'est le respect de notre liberté. Aussi, nous lançons un appel à volontaires pour faire partie de notre conseil d'administration.

Merci à cette équipe, aux conjoints également fort investis même si leur nom ne figure sur aucun document officiel. Alors vous les épouses, compagnes, maris, compagnons, nous vous saluons pour votre accompagnement et vous applaudissons.